

3 La Pointe du Grouin (option)

→ Traverser la rue de Port-Briac et prendre la rue Rochegault puis à droite le Chemin des Prés en restant sur la route. Au bout, tourner à droite dans la rue du Herpin puis à gauche et traverser la RD 201 vers La Baie. Suivre la rue du Bois de Chevrier vers La Pintelais où vous remontez à gauche. Pour vous rendre à La Pointe du Grouin, prendre à droite la rue de la Vieille Rivière jusqu'à Port-Mer et suivre la route touristique jusqu'à la Pointe du Grouin.



4 La maison natale de Jeanne Jugan

→ Sinon, prendre en face et remonter le chemin empierré jusqu'à La Ville-Blanche et continuer en face. Sans traverser la route, prendre à gauche le chemin jusqu'aux lagunes où vous tournez à droite. Après avoir traversé le lieu-dit Les Champs Costards, prendre à droite le chemin de la Fontaine Boisselle jusqu'à la rue du Verger. Prendre à droite puis tout de suite à gauche, contourner le camping à gauche. Au rond-point prendre à gauche.



Vous arrivez sur la place du marché des Petites Croix où vous pouvez visiter la maison natale de Sainte Jeanne Jugan, fondatrice de la Congrégation des Petites Sœurs des Pauvres, conservée et meublée d'époque.

5 Château Gaillard

→ Prendre la rue Touche de la Ravardière puis l'avenue de Scissy environ 500 mètres. Prendre à gauche rue du Château d'Eau puis la rue du Lavoir à gauche à l'intersection et aussitôt la rue de la Haute Ville Garnier à gauche. Au bout de cette rue, prendre à droite le sentier des Hauts de La Houle. Poursuivre jusqu'à l'ancien moulin qui surplombe le port.

À marée basse, vue sur les parcs dévoilant le quadrillage inextricable des tables où l'on élève l'huître creuse.

→ Revenir sur le chemin empierré puis sur la route jusqu'au lieu-dit La Forge. Prendre à droite la rue du Maréchal Juin et descendre jusqu'au croisement. Remonter en face et bifurquer à droite au feu. Au bout de la rue du Général Leclerc, prendre à droite jusqu'au Bureau d'Information Touristique.

Les Vélo promenades®

Ce sont des boucles de promenades fléchées (de 7 à 38 km) qui permettent de partir à la découverte du patrimoine local et de profiter des services dans les villes et villages traversés. Les circuits empruntent des routes à faible trafic, mais ne sont pas prioritaires sur les véhicules à moteur (prudence !). À chaque fois que cela est possible, ils cheminent sur les itinéraires en sites propres (réservés aux circulations non motorisées).

Des informations plus complètes sur les sites à découvrir sont disponibles dans les Offices de Tourisme et Bureaux d'Information Touristique.

Quelques règles de sécurité et de bonne conduite

- Avant de démarrer, vérifiez l'état de votre vélo et équipez-vous d'une trousse de réparation.
- Respectez le code de la route ; roulez en file indienne et portez votre casque.
- Emportez toujours un en-cas et à boire.
- Respectez la propriété privée.
- Ne jetez pas vos déchets, respectez la nature en utilisant les poubelles.



→ **Office de Tourisme de Saint-Malo**
Esplanade Saint-Vincent • 35400 Saint-Malo

0 825 135 200 Service 0,15 €/min
*prix appel

www.saint-malo-tourisme.com

→ **Bureau d'Information Touristique de Cancale**
44 rue du Port • 35260 Cancale
Tél. : 02 99 89 63 72

→ **Bureau d'Information Touristique de Saint-Coulomb**
Place de l'Eglise • 35350 Saint-Coulomb
Tél. : 02 99 56 12 19

→ **Bureau d'Information Touristique de Saint-Suliac**
5 place du Carrouge • 35430 Saint-Suliac
Tél. : 02 99 58 39 15



Baie du Mont-Saint-Michel

BRETAGNE



Circuit
du Pays
Cancalais

NIVEAU
MOYEN

1h10

km
10,5

SAINT-MALO
BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL
TOURISME

-  Départ
-  Étape
-  Sens
-  Site touristique
-  Point de vue
-  Bureau d'Information Touristique
-  Option



Ce circuit permet une découverte rapide de Cancale et des villages qui jalonnent la périphérie du bourg sur des petites routes. La fin du parcours offre une vue superbe sur la Baie du Mont-Saint-Michel.

→ Faire le tour de l'église et prendre la rue Duquesne. Devant l'école de cuisine, prendre à droite vers l'ancienne église.



Ancienne église paroissiale de style néoclassique construite entre 1714 et 1727 par l'ingénieur Jean-Siméon Garangeau, architecte militaire qui a édifié de nombreuses malouinières sur une architecture "à la Vauban". En 1838 et en 1842, l'église s'est agrandie (nef, construction d'une nouvelle façade, chœur). Ne servant plus au culte, cette église a été transformée d'une part en cinéma et d'autre part en Musée des Arts et Traditions Populaires.

➔ Continuer dans la rue Hamon Vaujoyeux puis à droite dans la rue Noël Royer et à gauche la rue des Rimains. Prendre la 1^{ère} rue à gauche puis la seconde à droite, la rue Eugène Cahue. Après avoir dévié à gauche, prendre la 1^{ère} rue à droite, la rue du Cormorandier. Traverser la Ville Mullon et tourner à gauche. Descendre jusqu'aux Vaux.

Le manoir des Vaux (17^e siècle) a appartenu aux Ribretière, seigneurs de la Ville Bague, au 18^e siècle. Son architecture s'apparente aux malouinières, ces grandes maisons d'armateurs édifiées selon une architecture militaire et spécifique à notre région. Selon les propriétaires, un souterrain partait de cette habitation, jusqu'à la grève voisine, permettant ainsi à nos corsaires de frauder les prises ennemies, en les dissimulant à la vue des gardes côtes.

